

niere ; de sorte que , selon les apparences , il n'y aura bientôt plus rien à craindre des Sauvages dans les Colonies Angloises de l'Amérique Septentrionale. Il y a déjà de nouveaux Etablissmens à la Floride depuis que l'Angleterre y domine. Pour empêcher efficacement toute future hostilité de la part des Sauvages de l'Amérique , le Gouvernement vient de défendre , sous peine d'amendes & de punitions corporelles , qu'on leur vende ni armes , ni munitions quelconques.

D'ailleurs on apprend que les Sauvages qui assiégeoient les Forts *Détroit* , *Niagara* & *Pitt* , étant informés par des François mêmes , que toute l'Amérique Septentrionale jusqu'à la rive Orientale du *Mississipi* avoit été cédée à la Grande Bretagne , ont baissé la hache & se sont retirés , après avoir relâché les Anglois dont ils s'étoient emparés , & leur avoir juré une paix éternelle.

H O L L A N D E.

Depuis ce que nous avons marqué dans nos deux derniers Journaux du cas arrivé à *Cassel* au Comte de *Wartensleben* , il n'en a plus rien éclaté. On en infere qu'il s'affoupit & qu'il se terminera par voye de conciliation.

La Pétition remise aux Etats Généraux pour le service de cette année , est accordée par L. H. Puissances. En même-tems elles ont arrêté qu'on ne leveroit point le quart restant à payer de la seconde Taille extraordinaire sur les biens fonds des Sujets ; mais que l'on continueroit à percevoir les deniers provenans des deux autres Tailles , savoir , de l'ordinaire & de la premiere extraordinaire. Voilà le peu qu'on a à rapporter de